

FICHE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE



PANNEAU DE FIBRES DE DENSITÉ MOYENNE (MDF)

SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

LEED® v4 pour la conception et la construction de bâtiments durables (C+CB)

Nouvelles constructions, Noyau et enveloppe, Écoles, Commerces au détail, Centres de données, Entrepôts et centres de distribution, Bâtiments hôteliers et Établissements de soins de santé.

LEED® v4 pour la conception et la construction de l'aménagement intérieur (C+CI)

Intérieurs commerciaux, Commerces au détail et Bâtiments hôteliers.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Déclarations environnementales de produit (DEP) Option 1 : Déclaration environnementale de produit (1 point) Le produit contribue avec la DEP de l'ensemble de l'industrie (générique) de Type III et aura une valeur équivalente à 1/2 produit sur 20 aux fins de calculs pour l'obtention de ce crédit.	Contribue	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DEP de l'ensemble de l'industrie de Type III conforme à ISO 14025:2006 La DEP exclut le produit laminé.
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Approvisionnement des matières premières Option 2 : Pratiques d'extraction exemplaires (1 point) Le produit rencontre au moins un des critères des pratiques d'extraction exemplaires: contenu recyclé, certification des produits de bois, matériaux biosourcés, responsabilité élargie du fabricant.	Contribue	ATTRIBUTS Contenu recyclé pré-consommation: 81,4 % - 83,7 % Certifié FSC® (100 %) (Lorsque spécifié)
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Ingrédients des matériaux Option 1 : Déclaration des ingrédients des matériaux (1 point) Le produit contribue avec sa Health Product Declaration® et aura une valeur équivalente à 1 produit sur 20 aux fins de calculs pour l'obtention de ce crédit.	Contribue	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS HPD® version 2.3 Health Product Declaration®
QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
QEI	Matériaux à faibles émissions Option 1 : Calculs relatifs aux catégories de produits (1-3 points) Le nombre de points dépend du système d'évaluation LEED® choisi et du nombre de catégories conformes. Pour la catégorie de produits bois composite, 100 % des produits bois composite, non couverts par les autres catégories, doivent rencontrer les exigences d'évaluation du bois composite.	Ne contribue pas	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS Bien que le produit est conforme aux exigences TSCA Title VI et/ou CARB Phase 2, il n'est pas conforme aux exigences ULEF ou NAF.

Il est important de noter que les points identifiés ci-dessus sont associés à chacun des crédits où le produit contribue dans le cadre d'une démarche de certification LEED® v4. Aussi le produit en lui-même ne constitue qu'un élément parmi d'autres pour atteindre le pointage visé.

Les données incluses dans cette Fiche Technique Environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, ils demeurent responsables de la véracité et l'intégrité des données fournies. Vertima suit un protocole rigoureux, comprenant un audit des données d'usine, également un audit de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, l'analyse et la validation de tous les documents justificatifs. Cependant, Vertima ne peut être tenue responsable des informations fausses ou trompeuses qui pourraient entraîner des pertes ou dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs et omissions relatives à la collecte, la compilation et / ou l'interprétation des données.

Éco-Déclaration Validée :

EDV16-1068-04

Période de validité :

08/2024 à 08/2025

Tous droits réservés © Vertima inc. 2016



FICHE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE

PANNEAU DE FIBRES DE DENSITÉ MOYENNE (MDF)



SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

LEED® v4 pour les habitations

Applicable pour les maisons unifamiliales, multifamiliales (un à trois étages), ou multifamiliales (quatre à six étages). Incluant les habitations de faible hauteur et habitations de moyenne hauteur.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
MR Préalable	Bois tropical certifié Tout le bois du bâtiment doit être non tropical, réutilisé ou récupéré, ou certifié par le Forest Stewardship Council, ou un équivalent approuvé par l'USGBC. Aux fins de cette condition préalable, une espèce d'arbre est considérée comme tropicale si elle est cultivée dans un endroit situé entre le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne.	Contribue	ATTRIBUTS Le produit ne contient aucune essence de bois tropicale.
MR	Produits à privilégier du point de vue environnemental Option 2 : Produits préférables pour l'environnement Le produit final doit contenir au moins 25 % de contenu recyclé post-consommation ou 50 % de contenu recyclé pré-consommation. Les produits en bois doivent être certifiés FSC®, ou équivalent approuvé par le USGBC.	Contribue	ATTRIBUTS Contenu recyclé pré-consommation: 81,4 % - 83,7 % Certifié FSC® (Lorsque spécifié)
QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
QEI	Matériaux à faibles émissions (0.5-3 points) Au moins 90 % de tous les matériaux de chaque catégorie doivent être conformes à la méthode standard V1.1-2010 du département de la santé publique de Californie, en utilisant la section CA 01350, annexe B, nouveau scénario de résidence unifamiliale. Les produits en bois composite doivent être construits à partir de matériaux documentés pour avoir de faibles émissions de formaldéhyde qui répondent aux exigences du California Air Resources Board pour les résines à très faible émission de formaldéhyde (ULEF) ou les résines à base de formaldéhyde sans ajout (NAF).	Ne contribue pas	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS Le produit n'a pas été testé et n'est pas conforme à la méthode standard du California Department of Public Health (CDPH) v1.1-2010. De plus, bien que le produit en bois composite réponde aux exigences d'émissions de formaldéhyde TSCA Title VI et/ou CARB Phase 2, il n'est pas conforme aux normes NAF ou ULEF.

Il est important de noter que les points identifiés ci-dessus sont associés à chacun des crédits où le produit contribue dans le cadre d'une démarche de certification LEED® v4. Aussi le produit en lui-même ne constitue qu'un élément parmi d'autres pour atteindre le pointage visé.

Les données incluses dans cette Fiche Technique Environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, ils demeurent responsables de la véracité et l'intégrité des données fournies. Vertima suit un protocole rigoureux, comprenant un audit des données d'usine, également un audit de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, l'analyse et la validation de tous les documents justificatifs. Cependant, Vertima ne peut être tenue responsable des informations fausses ou trompeuses qui pourraient entraîner des pertes ou dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs et omissions relatives à la collecte, la compilation et / ou l'interprétation des données.

Éco-Déclaration Validée :

EDV16-1068-04

Période de validité :

08/2024 à 08/2025

Tous droits réservés® Vertima inc. 2016

